

Info-parents de l'école Du Vignoble

Le 16 août 2023



Bonjour chers parents,

Je suis très heureuse de souhaiter la bienvenue à nos nouveaux élèves et de retrouver nos anciens. En espérant que vous avez passé des vacances énergisantes !

Ce 29 août, c'est avec plaisir que je vous accueillerai à l'avant de l'école à l'entrée de la cour de récréation. Je serai accompagnée de notre merveilleuse et solide équipe remplie d'énergie. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous amorcerons la mise en œuvre du projet éducatif créé l'année dernière sous le thème :

« S'épanouir pour mieux réussir dans le plaisir ».

Nous croyons au potentiel de chaque élève et nous mettrons tout en œuvre afin d'en faire ressortir les forces et de soutenir et d'accompagner les différents défis qui se présenteront dans leur parcours.

Plusieurs chantiers prioritaires sont prévus cette année pour nous permettre de concrétiser notre vision de l'éducation et être en phase avec les nouvelles connaissances et pratiques efficaces. En effet, nous actualiserons le système d'encadrement, le code de vie, notre protocole pour contrer la violence et l'intimidation ainsi que l'appropriation et le développement d'un plan d'action de prévention. Nous sommes prêts à commencer ce nouveau départ.

C'est avec enthousiasme que nous vous accueillerons dans la grande cour à l'heure indiquée dans le tableau qui suit selon le niveau scolaire de votre enfant, beau temps ou mauvais temps (prévoir un parapluie s'il pleut).

L'enseignante de votre enfant vous fera parvenir un courriel la veille de la rentrée (le 28 août). Dans ce courriel, elle vous indiquera le nom de la fleur qui représente sa classe. Le jour de la rentrée, votre enfant doit se diriger vers l'affiche qui représente la fleur nommée la veille de la rentrée. Il découvrira qui est son enseignante. Lorsque le groupe sera complet, ils se dirigeront pour entrer dans l'école.

Heure d'arrivée des élèves dans la cour	Niveaux concernés	Endroits où vous diriger en arrivant dans la cour pour trouver votre enseignant (e)
8 h 10 à 8 h 20	1 ^{re} à 3 ^e année incluant la classe multiâge 1 ^{re} /2 ^e	<p>8h10 à 8h30 ÉCOLE DU VIGNOBLE 1^{re} à 3^e années</p>

Heure d'arrivée des élèves dans la cour	Niveaux concernés	Endroits où vous diriger en arrivant dans la cour pour trouver votre enseignant (e)
8 h 30 à 8 h 40	4 ^e à 6 ^e année	<p>ÉCOLE DU VIGNOBLE</p>

En ce qui a trait aux élèves du préscolaire, les parents recevront un courriel pour les informer de la démarche à suivre.

Équipe 2023-2024

De nouvelles personnes se sont jointes à l'équipe. Je leur souhaite la bienvenue !

Voici la composition de notre formidable équipe pour 2023-2024 :

Niveau scolaire	Nom de l'enseignant	Niveau scolaire	Nom de l'enseignant
Préscolaire 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Ariane Pagé ✚ Enseignante à temps partagé pour cette classe: Anne-Frédérique Imbeau ✚ Éducatrice spécialisée AM : Jessica St-Jean 	5 ^e année	✚ Mme Véronique Garon
Préscolaire	✚ Mme Marie-Claude Monette	6 ^e année (anglais intensif alternance 10 jours / 10 jours)	✚ Mme Pamela St-Pierre (partie en français)
	✚ Mme Catherine Guillemette	6 ^e année (anglais intensif alternance 10 jours / 10 jours)	✚ Mme Noémie Côté (partie en anglais)
	✚ Mme Karine Cloutier Desrosiers	Orthophoniste	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Mme Isabelle Laferrière (congé de maternité) ✚ Remplacée par Mme Laurie-Anne Poirier
1 ^{re} année	✚ Mme Johanne Boily	Spécialistes éducation physique	<ul style="list-style-type: none"> ✚ M. François Blouin et ✚ Mme Catherine Auger (congé de maternité) Remplacée par : ✚ M. Jean-Philippe Auger
1 ^{re} /2 ^e année	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Mme Andrée-Anne L'Heureux (congé de maternité) ✚ Remplacée par Mme Sabrina Gauthier ✚ Enseignante soutien pour la classe multiâge jusqu'en novembre : Daphnée Despont Therrien 	Spécialiste Anglais	✚ Mme Caroline Savard
	✚ Mme Amélie Blouin Dusseault	Spécialiste musique	✚ Mme Jessica Larocque
2 ^e année	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Mme Geneviève Poirier ✚ Mme Gabrielle Mammen 	Enseignante à temps partagé	✚ Mme Sophie Gaudreault
3 ^e année	✚ Mme Julie Guimont	Orthopédagogues	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Mme France Maheux et ✚ Élisabeth Dulac
3 ^e année	✚ Mme Thaïs Mirceta	Psychologie	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Mme Rosalie Lavigne (congé de maternité) ✚ Remplacée par : à venir
4 ^e année	✚ Mme Céline Brisson	TES	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Mme Pascale Pelletier ✚ Mme Geneviève Dupuis ✚ Mme Amélie Dutil ✚ Mme Marcelle Charlotte Danho Moya
4 ^e année	✚ Mme Laurence Paradis Lemieux		
4 ^e /5 ^e année	✚ Mme Geneviève Gotty		

CHANGEMENT DE DATE



Changement de date assemblée annuelle / élection des membres du conseil d'établissement

Sur le calendrier scolaire que vous avez reçu en juin dernier, il est mentionné que la soirée des élections du conseil d'établissement est prévue le 20 septembre. Or, je dois changer cette date pour le lendemain, le 21 septembre.

Le 21 septembre, se tiendra à 18 h 45 notre assemblée générale annuelle des parents servant principalement à l'élection des représentants des parents sur le conseil d'établissement et à la nomination de votre représentant au comité de parents du Centre de services scolaire de la Capitale.

Si vous souhaitez participer à cette rencontre, inscrivez-vous au plus tard le mardi 12 septembre à l'adresse suivante : ecole.vignoble@cssc.gouv.qc.ca.

Notre conseil est composé de cinq parents. Pour la prochaine année scolaire, trois mandats de deux ans seront à combler. Lors de cette rencontre, vous pourrez soumettre votre candidature ou celle d'un autre parent. Veuillez noter qu'il y a une formation en ligne obligatoire pour les nouveaux membres.

Voici quelques informations relatives à cette rentrée scolaire:

Rencontre de parents avec le titulaire de classe

Le début de l'année constitue un temps important pour prendre contact avec la ou le titulaire de votre enfant et ainsi mieux comprendre le fonctionnement de sa classe.

Les rencontres d'information pour les parents avec les titulaires de classe suivront l'horaire suivant :

Niveaux		Dates
Préscolaire et service de garde (animation en équipe enseignante et éducatrice)	De 18 h à 19 h	Jeudi 24 août
1 ^{re} année	de 19 h à 20 h	Mardi 5 septembre
2 ^e année	de 18 h à 19 h	
1 ^{re} /2 ^e classe multiâges	de 19 h à 20 h	
3 ^e année	de 18 h à 19 h	
4 ^e année	de 18 h à 19 h	
5 ^e année	de 19 h à 20 h	
6 ^e année (rencontre avec les deux enseignantes en même temps)	de 19 h à 20 h	

Je vous souhaite d'intéressantes rencontres !

Voici les numéros des locaux de nos classes.

Niveaux	Nom de l'enseignante	Numéros des locaux	Situation dans l'école
Préscolaire 4 ans	Ariane Pagé	111	Premier étage
Préscolaire 5 ans	Karine Cloutier Desrosiers	114	Premier étage
	Marie- Claude Monette	204	Deuxième étage
	Catherine Guillemette	207	
1 ^{re} /2 ^e	Amélie Blouin Dusseault	202	Deuxième étage
1 ^{re} année	Johanne Boily	212	Deuxième étage
	Sabrina Gauthier	222	Deuxième étage
2 ^e année	Gabrielle Mammen	225	Deuxième étage
	Geneviève Poirier	226	Deuxième étage
2 ^e /3 ^e année	Laurence Paradis Lemieux	227	Deuxième étage
3 ^e année	Julie Guimont	230	Deuxième étage
	Thais Mirceta	231	Deuxième étage
4 ^e année	Laurence Paradis Lemieux	122	Premier étage
	Céline Brisson	123	Premier étage
5 ^e année	Véronique Garon	127	Premier étage
	Geneviève Gotty	129	Premier étage
6 ^e année	Noémie Côté et Paméla St-Pierre (rencontre conjointe)	128	Premier étage

Horaire de surveillance et fonctionnement pour les entrées des élèves du primaire

Entrée du matin 8 h à 8 h 10	Les enfants qui ne fréquentent pas le service de garde ont accès à la cour le matin entre 8 h et 8 h 05. À 8 h 05, la cloche sonne et les surveillants feront entrer les élèves dans l'école afin qu'ils puissent commencer leurs cours à 8 h 10. Avant 8 h, seuls les enfants inscrits au service de garde pourront se présenter. Il n'y a pas de surveillance dans la cour avant ce moment et la cour n'est pas accessible.
Entrée de l'après-midi 12 h 45 à 12 h 55	À compter de 12 h 45 seulement, les élèves peuvent se présenter dans la cour. Une cloche sonnera à 12 h 50 et les surveillants feront entrer les élèves. Les cours débutent à 12 h 55. Avant 12 h 45, seuls les enfants inscrits au service de garde pourront se



présenter. Il n'y a pas de surveillance dans la cour avant ce moment et la cour n'est pas accessible.
Nous vous remercions à l'avance de votre ponctualité, car ceci a une incidence sur le fonctionnement et la fluidité du déroulement d'une journée en classe. Les enfants ont besoin de suivre une routine le matin en entrant.

Horaire du début des classes pour les élèves de la 1^{re} à la sixième année



Première période	8 h 10 à 10 h 10
Deuxième période	9 h 10 à 10 h 10
Récréation	10 h 10 à 10 h 30
3 ^e période	10 h 30 à 11 h 30
4 ^e période	12 h 55 à 13 h 55
5 ^e période	14 h 15 à 15 h 15

Collations

Vous trouverez en pièce jointe une note s'adressant à vous de la part de la direction de la santé publique plus précisément de l'équipe Promotion de santé et prévention (PSP) pour le milieu scolaire et les Saines Habitudes de vie.

Nous emboîtons le pas en nous engageant dans la campagne de promotion « Les collations pour l'école » basée sur le Guide alimentaire canadien et en cohérence avec la Politique-cadre "Pour un virage santé à l'école". Une consultation a été effectuée auprès des hygiénistes dentaires et des infirmières scolaires du CIUSSS.

Les motivations qui sont à la base de cette campagne sont de promouvoir de saines habitudes alimentaires afin de favoriser la réussite scolaire et d'aider les enfants à grandir en santé. Cette campagne souhaite offrir davantage de choix aux familles.

Cette campagne met de l'avant une plus grande variété dans les choix d'aliments afin de :

- Prendre en compte les besoins nutritifs des enfants;
- Éviter toute forme de restrictions alimentaires (à l'exception des arachides et des noix);
- Faciliter la réalité des parents dans la préparation des collations en considérant plusieurs réalités auxquelles peuvent faire face certaines familles (accessibilité physique et économique aux aliments, habilités culinaires limitées, etc.).

Vous serez à même de constater quelques changements dans l'agenda à l'égard des collations.

Gourde d'eau



Les enfants doivent apporter leur gourde d'eau remplie le matin. Ils pourront la remplir à nouveau au besoin dans l'évier de leur classe. Nous vous demandons de bien identifier la gourde de votre enfant.

Services de garde

Le service de garde est accessible pour les élèves inscrits à compter du 29 août, selon l'horaire et les ratios habituels.

Vous devez prévoir un repas froid ou privilégier le thermos pour un repas chaud.

Pour viser l'efficacité lorsque vous venez chercher votre enfant, nous vous suggérons de vous inscrire à l'application Hop Hop. Vous pourrez consulter la lettre explicative en pièce jointe.

Il est encore possible d'effectuer des modifications de la fréquentation de votre enfant.

Nouveauté : absences ou retards des élèves



À partir de maintenant, pour déclarer l'absence de votre enfant, vous devez nous aviser via le portail parents avant 8 h (enseignant, secrétariat et service de garde en seront informés en même temps). Nous vous invitons à utiliser ce moyen rapide et efficace pour nous informer de l'absence de votre enfant et à prendre le temps d'indiquer les raisons de son absence.

Voici la procédure :

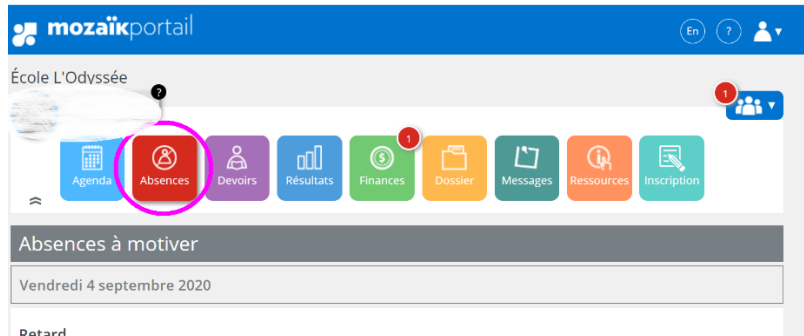
1. Si votre enfant n'est pas encore inscrit sur Mosaïk portail, il est important de procéder à l'inscription avant de pouvoir déclarer une absence. [Aide sur Mozaïk-Portail Parents](#)

Une fois que l'enfant est inscrit sur Mosaïk portail voici les étapes pour déclarer une absence :

Avertir d'une absence

A. Aller sur Mozaïk portail. Portailparents.ca;

B. Sélectionner la tuile « absence »;



C. Dans la section Absence prévue, vous devez :

- 1– Inscrire une date;
- 2– Choisir le type d'absence;
- 3– Remplir la partie en gris pour en préciser les détails (si nécessaire);
- 4– Sélectionner le motif « Autre (inscrire une explication) »;
- 5– Préciser la raison de l'absence.

Le bouton *Soumettre* permet de transmettre le détail de l'absence à l'école.

Transport scolaire



Service du matin et de fin de journée

Vous pourrez consulter le site internet du Centre de services de la Capitale afin de prendre connaissance des informations précises reliées à votre enfant pour le service du matin et de fin de journée (numéro de l'autobus et l'endroit où il doit prendre l'autobus). Pour cela, vous devez trouver l'onglet « trouver mon autobus » et disposer du numéro de fiche que vous trouverez sur la confirmation de l'avis d'inscription ou sur le bulletin de votre enfant.

Service du midi :

Pour l'instant, le nombre d'inscriptions pour le transport du midi étant inférieur à quinze élèves, le service de transport ne sera pas desservi.

Nous poursuivons nos préparatifs.

Nous avons très hâte de revoir nos élèves et de rencontrer les nouveaux élèves du préscolaire !

Veuillez recevoir mes sincères salutations,

Stéphanie Bédard
Directrice

